

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget annexe théâtre de Bry-sur-Marne ; vote du budget primitif 2024

---

Date de transmission de l'acte : 11/03/2024

Date de réception de l'accusé de  
réception : 11/03/2024

---

Numéro de l'acte : 2024DELIB0026 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 094-219400157-20240307-2024DELIB0026-BF

---

Date de décision : 07/03/2024

Acte transmis par : Amira MOUJAAT

---

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

DEPARTEMENT  
DU  
VAL DE MARNE

## COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT  
DE NOGENT

EXTRAIT  
du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 07 mars, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le vendredi 1 mars 2024, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 22

#### Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire  
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,  
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Monsieur Pierre LECLERC,  
Adjoints au Maire.  
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL,  
Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Madame Marilyn LANTRAIN,  
Monsieur Augustin KUNGA, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

#### Ont donné pouvoir :

M. Christophe ARZANO à M. Rodolphe CAMBRESY.  
Mme Virginie PRADAL à M. Bruno POIGNANT.  
Mme Nicole BROCARD à Mme Véronique CHEVILLARD.  
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.  
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGO.  
Mme Rosa SAADI à Mme Béatrice MAZZOCCHI.  
M. Julien PARFOND à Mme Sylvie ROBY.

#### Absents excusés :

#### Absents :

M. GODARD Serge, M. BRAYARD Thierry, M. PINEL Vincent, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

## DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu le projet de Budget primitif 2024 du Théâtre de Bry-sur-Marne présenté par Monsieur le Maire, tel qu'annexé à la présente délibération,

Vu l'avis de la commission des Finances du 28 février 2024,

Considérant qu'il appartient au Maire de préparer et proposer le budget,

Considérant que le budget est voté en équilibre réel,

Après en avoir délibéré, et par 26 voix pour, 2 abstentions (Sandrine LALANNE, Robin ONGHENA) et 1 voix contre (Etienne RENAULT).

**ARTICLE UNIQUE :** VOTE en équilibre le budget primitif 2024 du Théâtre de Bry-sur-Marne, tel qu'annexé à la présente délibération, lequel s'élève à :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Chapitres	Dépenses	Montants
011	Charges à caractère général	260 900,00
012	Charges de personnel	147 761,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>416 661,00</b>

Chapitres	Recettes	Montants
70	Ventes de prestations de services	60 000,00
74	Dotations, subventions et participations	355 661,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>416 661,00</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

Chapitres	Dépenses	Montants
20	Immobilisations incorporelles	24 050,00
21	Immobilisations corporelles	80 000,00
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>104 050,00</b>

Chapitres	Recettes	Montants
13	Subventions d'investissement reçues	104 050,00
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>104 050,00</b>

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 21/03/2024

Secrétaire de séance  
Jean-Antoine GALLEGO



Pour copie conforme,  
Le Registre dûment signé,  
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

